

Mairie Principale
Saint-Julien-la-Vêtre

✉ 1 Place de l'église
☎ 04 77 97 81 47

Mairie Annexe
Saint-Thurin

✉ 38 Passage René Dony
☎ 04 77 97 91 10

📧 commune@vetresuranzon.fr

Réunion du Conseil municipal du 04 mai 2023

Convocation du : 27 avril 2023

Ouverture de la séance : 04 mai 2023 à 20h30 à la salle des fêtes Saint-Thurin

Présents :

M. Bertrand DAVAL, Maire
Mme Catherine MOLLE, 1^{ère} Adjointe
Mme Françoise RABET, 2^{ème} Adjointe
M. Thierry BALICHARD, 3^{ème} Adjoint
M. Maurice MOLLE, 4^{ème} Adjoint
M. Christian PATARD, Maire délégué de
Saint-Thurin

Mme Josiane VERNAY
Mme Hélène CARPI
Mme Solange THEALET
M. Frédéric JOUHANNEL
M. Jean-Pierre JAVELLE
M. Elie GALLON
M. Jean-Louis RONZIER

Excusés : M. Patrice POTONNIER, Maire délégué de Saint-Julien-la-Vêtre ; Mme Christine GOUTTEFANGEAS ; M. Jean PATARD ; M. Thierry MICHALET ; M. Eddy BRUNET

Pouvoir : M. Patrice POTONNIER, Maire délégué de Saint-Julien-la-Vêtre représenté par M. Bertrand DAVAL, Maire ; Mme Christine GOUTTEFANGEAS représentée par Mme Solange THEALET ; M. Jean PATARD représenté par M. Christian PATARD, Maire délégué de Saint-Thurin

Secrétaire de séance : Mme Catherine MOLLE

Ordre du jour

- I. **Approbation du compte rendu du 12 avril 2023**
- II. **RPI Saint Didier**
- III. **Vaisselle salle des fêtes Saint-Julien-la-Vêtre**
- IV. **Questions diverses**

I. Approbation du compte rendu du 12 avril 2023

Les Conseillers municipaux approuvent à la majorité (15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention) le compte rendu du 12 avril 2023.

II. RPI Saint Didier

Monsieur le maire présente au conseil municipal la nouvelle demande de participation sur les coûts réels mis à jour concernant le RPI de Saint Didier. Il prévoit un montant de neuf cent quarante euros (940€) par enfant, en contrepartie, les aides à l'embauche seront supprimées.

Après délibération, et à l'unanimité (16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- Approuve le montant de neuf cent quarante euros (940€) par enfant
- Autorise Monsieur de maire à signer tout document qui s'y rattache

(Délibération n°DE_2023_038)

III. Vaisselle salle des fêtes Saint-Julien-la-Vêtre

Monsieur le maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise Sagyl en vue d'équiper la cuisine de la salle des fêtes de Saint-Julien-la-Vêtre : 2741.40€ HT soit 3289.68€ TTC.

Après délibération, et à la majorité (15 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- Approuve le devis de l'entreprise Sagyl
- Autorise Monsieur de maire à signer le devis

(Délibération n°DE_2023_039)

IV. Questions diverses

Restitution centre bourg 05/06/2023 à 18h00 et 20h00

Restitution du centre bourg le 05 juin 2023 à la salle des fêtes de Saint-Thurin à 18h00 avec le Conseil municipal et à 20h00 avec la population qui sera informée par distribution de flyers.

Elections sénatoriales vendredi 09 juin 2023

Le Conseil municipal devra se réunir obligatoirement le vendredi 09 juin 2023 pour élire cinq grands électeurs et trois suppléants.

Les cinq grands électeurs seront convoqués courant septembre 2023 pour participer aux élections sénatoriales.

Énergies vertes 30%

À revoir dans un an.

Achats groupés (E.Gallon)

Produits alimentaires et de première nécessité : pas facile à organiser, il existe déjà une association sur le secteur « Alterre'nat ».

Produits d'énergie : Interroger les habitants pour connaître leur avis sur cette idée (fioul domestique et granulés bois).

Prochaine réunion

La prochaine réunion de Conseil municipal sera organisée le vendredi 9 juin 2023 à 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Thurin.

La séance est levée à 22h10.

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,
CATHERINE MOLLE

LE MAIRE,
BERTRAND DAVAL

